

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 497

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

454 007 725 RCS Lyon.

ARWEN TECHNOLOGIES.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 99000.00 EUR.

Adresse : 65, Rue Du Pesage, 69140 Rillieux-la-Pape.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Suivant acte signé électroniquement le 25 novembre 2020, la SAS APE CONSEIL au capital de 37 530 € dont le siège est à RILLIEUX LA PAPE (Rhône) 65, rue du Pesage, immatriculée sous le numéro 382 741 593 RCS LYON, et la SAS ARWEN TECHNOLOGIES au capital de 99 000 €, dont le siège social est à RILLIEUX LA PAPE (Rhône) 65, rue du Pesage, immatriculée sous le numéro 454 007 725 RCS LYON, ont établi le projet de leur fusion par absorption de la société ARWEN TECHNOLOGIES par la société APE CONSEIL. L'évaluation des biens transmis s'établit à : - actif : 360 731 € - passif : 183 305 € - actif net positif : 177 425 € Il est précisé qu'entre la signature du projet de fusion et jusqu'à la réalisation de la fusion, la société ARWEN TECHNOLOGIES et la société APE CONSEIL seront toutes deux détenues à 100% par la société par actions simplifiée GD2M, ayant son siège social à RILLIEUX LA PAPE (Rhône) 65, rue du Pesage, immatriculée sous le numéro 754 086 494 RCS LYON. Il ne sera pas établi de rapport d'échange. Il n'y aura pas lieu à émission d'actions nouvelles de la société absorbante, ni à augmentation de son capital. Toutes les opérations effectuées par la société absorbée depuis le 31 décembre 2020 seront prises en charge par la société absorbante. La société ARWEN TECHNOLOGIES sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion. Le projet de fusion a été établi sous la condition suspensive de son approbation par les assemblées générales extraordinaires des sociétés APE CONSEIL et ARWEN TECHNOLOGIES. Le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce LYON pour la société APE CONSEIL le 25 novembre 2020 et pour la société ARWEN TECHNOLOGIES 25 novembre 2020. Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans le délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis. Pour avis..